

Négociation Groupe Safran

Vos équipes syndicales FO viennent de conclure au niveau du Groupe Safran des négociations qui permettent de consolider le statut social des salariés au travers :

- ⇒ D'un accord dérogatoire sur la participation,
- ⇒ De l'abondement du dispositif PERCO,
- ⇒ Du prolongement de la majoration de l'IDR jusqu'au 30 juin
- ⇒ De la mise en place d'un abondement de 30 jours ouvrés du CET.

MBD est-il en crise?

La suite se déroule au sein de MBD au travers des négociations annuelles obligatoires dont font parti les salaires.

Il faut remonter aux pires années de crise du secteur aéronautique pour retrouver des propositions salariales d'un tel niveau. Par les temps qui courent, force est de constater que les résultats financiers (+ de 9% de marge d'exploitation MBD monde) ne suffisent plus à notre Direction pour présenter des politiques salariales permettant des négociations apaisées !! Et ou constructives. Aujourd'hui, la Direction revendique une marge d'exploitation en croissance de 30% dont le premier étage de la fusée semble être l'austérité salariale

Non cadre

AG de 0,3%.
AI de 0,75%
Ancienneté de 0,15%.

Cadres.

AI de 1,2%

Intéressement



La présentation des indicateurs de notre accord d'intéressement démontre une baisse

de rendement de 8% par rapport à l'exercice précédent.

- Les causes de cette baisse ont pour lien :
- La baisse des prix série.
- Les coûts de recherche.
- La baisse de l'activité MRO.
- Le volume d'activité train.
- Et cerise sur le gâteau, les coûts de transport livraison.

Pour un salaire plancher/an de 41490€, le montant mini sera de 2311€ brut.

Info CCE

L'activité carbone, dont dépendent les sites français de Molsheim et Villeurbanne, est annoncée en expansion avec la prévision d'un doublement de la flotte cliente d'ici 2025. La part de marché MBD est à ce jour de 52%.

Pour répondre donc à cette demande croissante de carbone, il est prévu :

A court terme :

- Remplacement d'un four à Villeurbanne permettant de réaliser 40 tonnes supplémentaires,
- Addition d'un nouveau four à Sendayan (Malaisie) assurant 57 tonnes de plus,
- Construction d'une nouvelle unité à Walton (Etas-Unis) garantissant 284 tonnes complémentaires.

A moyen terme :

Construction d'un 4^{ème} site de production de carbone qui répondra aux besoins exprimés précédemment. Pour cet important investissement, la réflexion est engagée et le choix du lieu d'implantation de cette nouvelle usine sera pris fin 2016/début 2017.

Pour Force Ouvrière, la première étape ne privilégie pas assez les sites français de production et donne une nouvelle fois la part belle aux établissements situés en zone dollar malgré des problèmes récurrents de non qualité.

La seconde étape doit absolument prévoir une implantation en France soit, en donnant l'opportunité à Villeurbanne de se déplacer vers une zone industrielle proche et appropriée soit, en profitant de lieux adaptés qui assureront les besoins nécessaires en énergie (gaz et électricité) pour ce type d'activité.

Le syndicat Force Ouvrière Messier-Bugatti-Dowty,
Le mardi 16 février 2016.